

## **Offre Psychiatre CDI H/F**

Mode d'exercice : Salarié  
Temps de travail : Temps plein  
Localisation : Département du Lot  
Lieu d'exercice : Saint Céré  
Spécialité : Médecin Psychiatre

### **Institut Camille MIRET :**

L'association gestionnaire est l'institut Camille Miret qui compte plus de 1 100 salariés sur le département. Ses projets portent essentiellement sur le développement des services et établissements dédiés au champ du handicap psychique pour lequel une double expertise sanitaire et médico-sociale constitue une garantie de savoir-faire.

L'institut est une association 1901 qui gère 15 Etablissements et emploie 1100 salariés. Ces 15 établissements se composent de :

- 2 établissements sanitaires avec 1 hôpital psychiatrique de 250 lits et places pour 650 salariés (Centre Hospitalier Jean-Pierre FALRET ) et 1 SSR polyvalent de 30 places
- 13 établissements sociaux et médicaux sociaux (MAS, IME, SESSAD, FOC, SSIAD, plateforme de répit, accueil de jour, résidences sociales...).

Le CMP, Hôpital de jour et CATTP de saint Céré se situent à (1 heure de Brive la Gaillarde et Cahors, 1 heure 30 de Montauban, 2 heures de Toulouse) et une quinzaine de sites de proximité répartis sur l'ensemble du département pour répondre aux besoins de la population lotoise (Cahors, Figeac, Leyme, Souillac, etc...).

Le département est dynamique, verdoyant, et la qualité de vie y est très agréable. C'est également un département chargé d'Histoire avec plus de 420 monuments historiques et sites touristiques.

La politique managériale de l'ICM est axée sur la qualité de vie au travail, le management collaboratif et la bienveillance.

### **Périmètre d'intervention du médecin :**

Unités : CMP de saint Céré Hôpital de jour et CATTP

### **Activité principales du poste**

- ✓ Exercice de l'activité clinique
- ✓ Assurer les consultations et/ou les thérapies et les suivis des familles.
- ✓ Organisation des soins et des prises en charge
- ✓ Elaborer avec l'équipe pluridisciplinaire et décider du projet de soin ainsi que s'assurer de sa mise en œuvre
- ✓ Soutenir la réflexion de l'équipe pluri professionnelle au travers de réunions théorico-cliniques
- ✓ Contribuer à la bonne tenue du dossier informatisé
- ✓ Participer à la politique qualité, à la gestion des risques et à l'évaluation des pratiques professionnelles

### **Salaires et avantages**

Rémunération CCN51 ou grille de praticien hospitalier pour les PH détachés de la fonction publique

Négociation possible selon diplômes et expériences

Astreintes opérationnelles rémunérées

Logement de fonction possible ou indemnité de logement

27 jours de congés , 27 jours de RTT et 11 jours fériés pour un temps plein

### **Le Profil**

- ✓ Diplôme de médecin spécialiste en psychiatrie avec un intérêt pour la pédopsychiatrie idéalement titulaire d'un DESC pédopsychiatrie.
- ✓ Inscription au Conseil de l'Ordre des médecins en France

### **Qualités professionnelles requises :**

- ✓ Savoir négocier avec les différents interlocuteurs internes et externes
- ✓ Etre en capacité de développer des réseaux et partenariats
- ✓ S'adapter aux besoins des patients
- ✓ Etre en capacité de travailler en équipe pluridisciplinaires
- ✓ Savoir s'adapter de manière réactive aux besoins des services

### **Pour plus d'informations :**

Contact :

Cristelle DANIEWSKI

Directrice Des Ressources Humaines

Tél : 05 65 10 21 14

[cristelle.daniewski@icm46.org](mailto:cristelle.daniewski@icm46.org)